

Guide de préparation des données

Calculateur de retraite canadien – Ce qu'il faut réunir avant de commencer

Ce guide vous accompagne à travers tout ce dont vous avez besoin avant d'utiliser le Calculateur de retraite canadien. La plupart des gens peuvent tout réunir en environ 1 à 2 heures.

Conseil : Ouvrez le calculateur dans un autre onglet du navigateur pendant que vous parcourez ce guide. Ainsi, vous pourrez saisir les chiffres au fur et à mesure.

Tous les montants en dollars mentionnés ci-dessous sont en **dollars canadiens**.

1. Renseignements personnels

Champ	Ce qu'il faut saisir	Où le trouver
Âge actuel	Votre âge aujourd'hui	—
Âge de retraite prévu	Quand vous souhaitez cesser de travailler	Votre choix (généralement 55-70)
Espérance de vie	Âge jusqu'auquel vous souhaitez planifier	Une estimation raisonnable ; la valeur par défaut est 95
Province	Votre province de résidence	Voir la liste ci-dessous
Revenu d'emploi	Revenu brut annuel actuel	Votre bulletin de paie ou T4
Mode	Seul ou couple	—

Codes de province

Sélectionnez votre province de résidence dans la liste :

Code	Province
ON	Ontario
BC	Colombie-Britannique
AB	Alberta
QC	Québec
SK	Saskatchewan
MB	Manitoba
NS	Nouvelle-Écosse
NB	Nouveau-Brunswick
NL	Terre-Neuve-et-Labrador

PE	Île-du-Prince-Édouard
YT	Yukon
NT	Territoires du Nord-Ouest
NU	Nunavut

Votre province détermine les taux d'impôt provinciaux, les régimes provinciaux de médicaments et les prestations pour aînés.

2. Prestations gouvernementales

2a. CPP — Régime de pensions du Canada

Le CPP est une pension de retraite mensuelle basée sur vos cotisations pendant vos années de travail.

Comment obtenir votre montant estimé du CPP :

1. Allez sur [Mon dossier Service Canada \(MDSC\)](#)
2. Connectez-vous avec votre partenaire de connexion (banque) ou CléGC
3. Recherchez votre **Relevé des cotisations au CPP**
4. Trouvez le montant mensuel estimé à 65 ans

Cette estimation correspond à votre **montant mensuel du CPP** — saisissez-le comme un montant mensuel en dollars.

Que faire si vous ne pouvez pas accéder à MDSC ? Vous pouvez estimer votre CPP en tenant compte de ce qui suit :

- Le maximum actuel à 65 ans est de **1 507,65 \$/mois** (valeur 2026)
- La plupart des prestataires reçoivent moins que le maximum — la moyenne se situe autour de 750–800 \$/mois
- Votre montant réel dépend du nombre d'années de cotisation et de votre niveau de revenus

Quand commencer à recevoir le CPP (âge de début du CPP) :

Vous pouvez choisir de commencer le CPP entre 60 et 70 ans. Votre choix ajuste permanentement votre montant mensuel :

Âge de début	Ajustement	Exemple sur une base de 1 000 \$
60	–36 %	640 \$/mois
61	–28,8 %	712 \$/mois
62	–21,6 %	784 \$/mois
63	–14,4 %	856 \$/mois
64	–7,2 %	928 \$/mois
65	0 % (référence)	1 000 \$/mois

66	+8,4 %	1 084 \$/mois
67	+16,8 %	1 168 \$/mois
68	+25,2 %	1 252 \$/mois
69	+33,6 %	1 336 \$/mois
70	+42 %	1 420 \$/mois

La réduction est de **0,6 % par mois** avant 65 ans. L'augmentation est de **0,7 % par mois** après 65 ans. Commencer plus tôt signifie des paiements plus petits à vie ; commencer plus tard signifie des paiements plus élevés à vie.

Note pour les couples : Saisissez les renseignements du CPP pour les deux partenaires séparément.

2b. OAS — Sécurité de la vieillesse

La OAS est une prestation mensuelle basée sur vos **années de résidence au Canada** après 18 ans — elle n'est pas basée sur des cotisations d'emploi.

Admissibilité : Vous avez besoin d'au moins **10 ans** de résidence au Canada après 18 ans pour y être admissible.

Comment estimer votre montant de OAS :

Le montant intégral de la OAS à 65 ans est de **743,05 \$/mois** (valeur 2026). Votre montant réel est calculé au prorata de vos années de résidence au Canada :

Formule : $743,05 \$ \times (\text{années de résidence} \div 40)$

Années de résidence	OAS mensuelle à 65 ans
10 ans (minimum)	185,76 \$
15 ans	278,64 \$
20 ans	371,53 \$
25 ans	464,41 \$
30 ans	557,29 \$
35 ans	650,17 \$
40 ans (maximum)	743,05 \$

Saisissez vos **années de résidence au Canada après 18 ans** comme un nombre de 0 à 40.

Âge de début de la OAS :

Vous pouvez reporter la OAS de 65 ans jusqu'à 70 ans. Pour chaque mois de report, votre prestation augmente de **0,6 %** (jusqu'à +36 % à 70 ans) :

Âge de début	Ajustement	Exemple sur le montant intégral de 743,05 \$
65	0 %	743,05 \$/mois
66	+7,2 %	796,55 \$/mois

67	+14,4 %	850,05 \$/mois
68	+21,6 %	903,55 \$/mois
69	+28,8 %	957,05 \$/mois
70	+36 %	1 010,55 \$/mois

Majoration de 10 % de la OAS à 75 ans : Votre OAS augmente automatiquement de 10 % lorsque vous atteignez 75 ans. Vous n'avez pas besoin de le saisir — le calculateur le gère automatiquement.

Recouvrement de la OAS (impôt de récupération) : Si votre revenu net dépasse 152 062 \$ (moins de 75 ans) ou 157 923 \$ (75 ans et plus), la OAS est partiellement récupérée à raison de 15 cents par dollar dépassant le seuil. Le calculateur gère cela automatiquement en fonction de vos projections de revenus.

Note : Si vous avez un **montant mensuel personnalisé du CPP** qui représente un remplacement personnalisé (et non l'estimation de MDSC), vous pouvez le saisir directement. La base par défaut de la OAS est de 743,05 \$ mais peut également être remplacée.

2c. GIS — Supplément de revenu garanti

Bonne nouvelle : vous n'avez rien à saisir pour le GIS. Le calculateur détermine automatiquement votre admissibilité et calcule le montant.

Ce que vous devriez savoir :

- Le GIS est une prestation destinée aux aînés à faible revenu (65 ans et plus) qui reçoivent la OAS
- Montants maximaux (valeurs 2026) : 1 109,85 \$/mois pour une personne seule ; 668,08 \$/mois par personne si les deux conjoints reçoivent la OAS
- Le GIS est réduit de **50 cents pour chaque dollar** de autre revenu (à l'exclusion de la OAS elle-même)
- L'état civil influence le calcul — le calculateur utilise votre mode seul/couple

Si votre revenu de retraite devrait être faible, le calculateur affichera automatiquement les montants du GIS.

3. Soldes de comptes et épargne

Rassemblez vos relevés de comptes actuels pour remplir ces valeurs.

Soldes actuels

TFSA (Compte d'épargne libre d'impôt) — Un compte enregistré où la croissance des placements et les retraits sont totalement exempts d'impôt.

RRSP (Régime enregistré d'épargne-retraite) — Un compte enregistré qui reporte l'impôt : les cotisations réduisent le revenu imposable maintenant, mais les retraits sont imposés comme revenu à la retraite.

Non enregistré — Comptes de placement ou d'épargne ordinaires sans traitement fiscal particulier. Les gains en capital sont imposés lors de la vente.

FHSA (Compte d'épargne pour l'achat d'une première propriété) — Conçu pour les acheteurs d'une première propriété. Dans ce calculateur, n'incluez votre FHSA que si vous ne prévoyez **pas** l'utiliser pour l'achat d'une propriété. Les fonds FHSA non utilisés doivent être transférés dans un RRSP, puis éventuellement dans un FERR. Pour la planification de la retraite, un FHSA non utilisé se comporte comme une extension de votre RRSP.

Champ	Ce que c'est	Où le trouver
Solde du TFSA	Total dans tous les comptes d'épargne libre d'impôt	Vos relevés bancaires ou de placement
Solde du RRSP	Total dans tous les régimes enregistrés d'épargne-retraite	Votre banque, société de placement ou relevé de pension
Non enregistré (Liquidités)	Épargne liquide uniquement (comptes d'épargne, CPG, marché monétaire). N'incluez pas les actifs de placement avec gains en capital	Relevés bancaires
Solde du FHSA	Solde du FHSA non utilisé (seulement si vous ne l'utiliserez PAS pour l'achat d'une propriété — se convertit en RRSP)	Vos relevés bancaires

Cotisations mensuelles

Champ	Ce qu'il faut saisir
TFSA mensuel	Combien vous cotisez à votre TFSA chaque mois
RRSP mensuel	Combien vous cotisez à votre RRSP chaque mois
Non enregistré mensuel	Combien vous épargnez dans des comptes non enregistrés chaque mois
FHSA mensuel	Combien vous cotisez à votre FHSA chaque mois (seulement si vous ne l'utiliserez PAS pour une propriété — se convertit en RRSP)

Détails supplémentaires sur les cotisations

- **Cotisations de rattrapage** : Si vous prévoyez effectuer des cotisations supplémentaires ponctuelles (p. ex., en utilisant les droits inutilisés du TFSA), notez ces montants

Taux de rendement des placements

- Le calculateur utilise un **rendement annuel de 5 %** par défaut sur les placements
- Vous pouvez ajuster ce taux si votre rendement attendu est différent (p. ex., plus conservateur à 4 % ou plus agressif à 6 %)

Droits de cotisation au TFSA pour 2026 : Consultez le site Web de l'ARC pour la limite de l'année en cours. Le calculateur utilise les limites historiques du TFSA intégrées dans ses données.

4. Catégories de budget — Ventilation détaillée

C'est ici que la plupart des gens passent le plus de temps. **Prenez votre temps** — des chiffres budgétaires précis produisent des projections de retraite précises.

Concepts clés

Le budget est **axé sur les dépenses** — il capture ce que vous dépensez, non ce que vous gagnez. Chaque montant que vous saisissez doit refléter votre coût réel hors poche.

1. **Valeurs mensuelles** : Saisissez tous les montants comme des coûts **mensuels** (et non annuels)
2. **Dollars d'aujourd'hui** : Saisissez les montants en dollars d'aujourd'hui — le calculateur ajuste automatiquement pour l'inflation
3. **Hors poche, taxes comprises** : Saisissez ce que vous payez réellement à la caisse, **TPS/TVH/TVQ comprises**. Par exemple, un article affiché à 100 \$ en Ontario (13 % TVH) vous coûte 113 \$ au moment de payer — saisissez 113 \$.
4. **Exhaustif** : Incluez chaque dépense que vous prévoyez — le calculateur a besoin d'un portrait complet

Pensez-y ainsi : Ouvrez vos relevés bancaires et de carte de crédit. Chaque débit que vous voyez est une dépense que vous devriez comptabiliser. Le calculateur a besoin du coût réel et total — taxes comprises — pour projeter avec précision.

Les cinq catégories de budget

Le calculateur utilise cinq catégories. Chaque dollar que vous prévoyez dépenser devrait faire partie de l'une d'entre elles.

Catégorie 1 : Vie quotidienne

Cela couvre vos dépenses régulières au jour le jour.

Inclure :

- Épicerie et alimentation
- Restaurants, cafés, plats à emporter
- Vêtements et chaussures
- Soins personnels (coupes de cheveux, produits de toilette)
- Abonnements (streaming, magazines, applications)
- Téléphone et Internet
- Fournitures ménagères et produits de nettoyage
- Divertissements (cinéma, loisirs, clubs)
- Dons et charité
- Dépenses pour animaux de compagnie (nourriture, vétérinaire, assurance)
- Divers / argent de poche

Fourchette typique : 1 000–2 000 \$/mois par personne

Catégorie 2 : Santé

Dépenses médicales et de santé hors poche.

Inclure :

- Médicaments sur ordonnance
- Soins dentaires (nettoyages, plombages, dentiers)
- Soins de la vue (lunettes, verres de contact, examens oculaires)
- Prothèses auditives et piles
- Équipement et fournitures médicaux
- Services paramédicaux (physiothérapie, chiropraticien, massage)
- Primes d'assurance maladie (si non couvertes par l'employeur ou la province)
- Médicaments en vente libre

Note : La couverture des régimes provinciaux de médicaments varie considérablement. Vérifiez le régime de votre province :

- Ontario : ODBP (Programme de médicaments de l'Ontario) — couvre la plupart des ordonnances pour les 65 ans et plus
- Les autres provinces ont des programmes similaires — recherchez « [votre province] régime de médicaments pour aînés »

Fourchette typique : 100-300 \$/mois au début de la retraite ; 300-600 \$/mois dans les dernières années

Catégorie 3 : Voyage

Toutes les dépenses de voyage et de vacances.

Inclure :

- Vacances et escapades
- Vols, trains, billets d'autobus pour les voyages
- Hôtels et hébergements
- Assurance voyage
- Visite de la famille (dans une autre ville)
- Voyages saisonniers (hivers comme oiseau migrateur, séjours au chalet)
- Croisières et visites guidées
- Repas et divertissements en voyage

Conseil : Les dépenses de voyage ont tendance à être les plus élevées pendant la phase active et diminuent considérablement dans les phases ultérieures.

Fourchette typique : 500-3 000 \$/mois selon le style de vie

Catégorie 4 : Transport

Coûts de transport quotidiens.

Inclure :

- Paiement ou location automobile
- Essence ou recharge de véhicule électrique
- Assurance automobile
- Entretien et réparations (vidanges, pneus, freins)
- Immatriculation et permis de conduire
- Stationnement
- Passes de transport en commun
- Taxi et covoiturage (Uber, Lyft)

Conseil pour les propriétaires de voiture : Incluez un coût amorti de remplacement de véhicule. Par exemple, si vous prévoyez acheter une voiture à 30 000 \$ tous les 10 ans, ajoutez 250 \$/mois (30 000 \$ ÷ 120 mois) à votre budget de transport.

Fourchette typique : 200–1 000 \$/mois

Catégorie 5 : Logement

Généralement la plus grande dépense. Prenez soin d'être exhaustif ici.

Coûts d'abri

Dépense	Notes
Hypothèque (C+I) ou loyer	Capital + intérêts, ou loyer mensuel
Taxes foncières	Montant annuel ÷ 12
Assurance habitation	Annuel ÷ 12
Frais de copropriété / strata	Le cas échéant — incluent souvent certains services publics

Services publics

Dépense	Notes
Électricité	Moyenne mensuelle
Gaz naturel / chauffage	Moyenne mensuelle
Eau et égouts	Mensuel ou trimestriel ÷ 3
Internet et télévision/câble	Mensuel

Entretien

Dépense	Notes
Réparations courantes	Règle générale : prévoir 1 à 2 % de la valeur de la maison par année
Aménagement paysager / déneigement	Si vous confiez cela à quelqu'un

Fonds pour réparations majeures

Dépense	Notes
Remplacement du toit	Durée de vie de 20 à 25 ans — amortissez le coût
Système CVC	Durée de vie de 15 à 20 ans — amortissez le coût
Électroménagers	Durée de vie de 10 à 15 ans — amortissez le coût

Calcul des réparations majeures : Additionnez le coût de remplacement prévu pour chaque article, divisez par les années de vie restantes, puis divisez par 12 pour obtenir le montant mensuel. Par exemple :

- Remplacement du toit : $15\,000 \$ \div 20 \text{ ans} = 750 \$/\text{an} = 62,50 \$/\text{mois}$
- Remplacement du CVC : $8\,000 \$ \div 15 \text{ ans} = 533 \$/\text{an} = 44 \$/\text{mois}$

Conseil — Approche alternative : Au lieu d'amortir les réparations majeures dans votre budget mensuel de logement, vous pouvez utiliser la section **Dépenses ponctuelles** (sous l'onglet Avancé) pour planifier des dépenses importantes à des âges précis. Par exemple, planifiez un remplacement de toit de 15 000 \$ à 72 ans. Cela évite de gonfler votre budget mensuel pour des coûts qui ne surviennent qu'une seule fois.

Exemple chiffré — Budget de logement (Ontario, maison payée, valeur de 500 000 \$)

Article	Montant mensuel
Taxes foncières ($4\,800 \$/\text{an} \div 12$)	400 \$
Assurance habitation ($1\,800 \$/\text{an} \div 12$)	150 \$
Électricité	130 \$
Gaz naturel / chauffage	110 \$
Eau et égouts	60 \$
Internet et télévision	95 \$
Entretien courant ($1\% \text{ de la valeur} \div 12$)	417 \$
Fonds de réparations majeures (toit 62,50 \$ + CVC 44 \$ + électroménagers 25 \$)	132 \$
Total Logement	1 494 \$

Rappel : Tous les montants sont hors poche, taxes de vente comprises (TVH/TPS/TVQ). Si votre facture d'électricité inclut la TVH, le montant que vous saisissez doit inclure cette taxe.

Fourchette typique : 1 000–3 000 \$/mois (varie énormément selon l'endroit et le statut hypothécaire)

5. Phases du budget

Le calculateur divise la retraite en phases parce que les dépenses changent au fil du temps. Les phases par défaut sont :

Phase 1 : Active (Années actives) — 65 à 75 ans

Vous êtes en bonne santé, actif et dépensez pour des expériences.

Catégorie	Défaut	Tendance typique
Vie quotidienne	1 420 \$	Dépenses complètes
Santé	210 \$	Plus faibles — généralement en meilleure santé
Voyage	2 250 \$	Les plus élevées — voyages, vacances, visites
Transport	805 \$	Complet — conduite, voyages
Logement	1 590 \$	Coûts complets de logement

Phase 2 : Modérée (Années calmes) — 75 à 85 ans

Vous ralentissez, dépensez moins en voyages et activités.

Catégorie	Défaut	Tendance typique
Vie quotidienne	1 420 \$	À peu près pareil
Santé	295 \$	En hausse — besoins médicaux accrus
Voyage	1 250 \$	Réduits
Transport	445 \$	Réduits — moins de conduite
Logement	1 510 \$	Légèrement inférieur (l'hypothèque peut être terminée)

Phase 3 : Restreinte (Années de soins) — 85 à 95 ans

Les besoins de santé augmentent, la mobilité diminue.

Catégorie	Défaut	Tendance typique
Vie quotidienne	1 420 \$	À peu près pareil
Santé	420 \$	Les plus élevés — besoins de soins accrus
Voyage	250 \$	Minimes
Transport	260 \$	Minimes — peut nécessiter de l'assistance
Logement	1 510 \$	Peut inclure des coûts de soins

Personnaliser les phases

Vous pouvez :

- **Renommer** les phases (p. ex., « Début de la retraite », « Années de travail à temps partiel »)
- **Ajuster les tranches d'âge** pour chaque phase
- **Ajouter de nouvelles phases** pour des étapes de vie spécifiques
- **Modifier toutes les valeurs budgétaires** dans chaque phase

Les valeurs par défaut ci-dessus sont des points de départ. Remplacez-les par vos propres estimations pour des résultats plus précis.

5a. Stratégie budgétaire — À quoi penser

Des estimations budgétaires précises sont le fondement d'un plan de retraite fiable. Voici des conseils détaillés pour chaque catégorie afin de vous aider à réfléchir à votre propre situation.

Vie quotidienne : Pensez à vos dépenses réelles

C'est généralement la **dépense la plus importante** et la plus facile à sous-estimer.

- **Épicerie** : Suivez vos dépenses réelles pendant 3 mois — la plupart des gens sous-estiment de 20-30 %. L'inflation frappe l'alimentation fort ; le calculateur utilise votre taux d'inflation pour projeter cela.
- **Services publics** : Électricité, eau, gaz, internet, téléphone, cellulaire. Surtout non discrétionnaires — ils diminuent peu plus tard dans la retraite.
- **Vêtements et soins personnels** : Diminue considérablement après l'arrêt du travail (plus de garde-robe de bureau), mais peut augmenter si des aides à la mobilité ou des produits d'incontinence sont nécessaires.
- **Abonnements et adhésions** : Netflix, gym, clubs, magazines, journaux. Petits individuellement mais s'additionnent à 100-200 \$/mois.
- **Animaux** : Nourriture, frais vétérinaires, médicaments. Souvent oubliés mais peuvent représenter 100-300 \$/mois.
- **Cadeaux et charité** : Cadeaux des Fêtes, petits-enfants, dons. Beaucoup de retraités constatent que cela augmente.

Conseil de planification : Utilisez 2-3 phases budgétaires. Les dépenses au début de la retraite sont souvent similaires aux années de travail. Elles tendent à diminuer de 10-20 % à la fin de la soixantaine, puis à augmenter à nouveau à la fin de la quatre-vingtaine si de l'aide rémunérée est nécessaire.

Santé : La catégorie la plus sous-budgetée

C'est la raison n°1 pour laquelle les retraités manquent d'argent. La plupart des régimes provinciaux (RAMQ, RSADO, etc.) ne couvrent PAS les médicaments, les soins dentaires ou la vue.

- **Médicaments sur ordonnance** : Si vous avez un régime de retraite de l'employeur, vous êtes partiellement couvert. Sinon, prévoyez 200-500 \$/mois pour un couple, surtout si l'un des deux prend des médicaments continus.
- **Soins dentaires** : Nettoyages, obturations, couronnes, prothèses dentaires. Une seule couronne peut coûter 1 000 \$+. Prévoyez 150-300 \$/mois par couple même si tout va bien — les coûts dentaires sont irréguliers et imprévisibles.
- **Vue** : Examens oculaires (100-200 \$), lunettes (300-800 \$), chirurgie de la cataracte (couverte par les régimes provinciaux, mais pas les lentilles premium).
- **Audition** : Les prothèses auditives coûtent 2 000-5 000 \$ la paire, non couvertes par la plupart des régimes provinciaux. Généralement nécessaires dans les 70-80 ans.
- **Primes d'assurance privée** : Si vous achetez une assurance maladie individuelle à la retraite, prévoyez 200-600 \$/mois par couple selon le niveau de couverture et l'âge.
- **Aides à la mobilité** : Déambulateurs, fauteuils roulants, modifications domiciliaires (barres d'appui, rampes). Généralement nécessaires plus tard dans la retraite.

Conseil de planification : Les coûts de santé **accélèrent avec l'âge**. Utilisez des phases budgétaires avec des montants de santé significativement plus élevés dans les phases ultérieures (p. ex., 300 \$/mois à 65–75, 500 \$ à 75–85, 800+ \$ à 85+).

Voyage : Le modèle Actif, Modéré, Minimal

La plupart des retraités **surestiment** les dépenses de voyage à long terme. Les « années actives » sont réelles mais limitées.

- **Début de retraite (65–75)** : C'est quand la plupart des gens voyagent beaucoup — séjours d'hiver, visites aux petits-enfants, destinations de rêve. Prévoyez 500–1 500 \$/mois si vous prévoyez voyager régulièrement.
- **Mi-retraite (75–85)** : Les voyages diminuent généralement de 40–60 %. Les vols long-courriers deviennent plus difficiles, la santé peut limiter les options. Prévoyez 200–500 \$/mois.
- **Fin de retraite (85+)** : Voyages minimes pour la plupart. Prévoyez 50–200 \$/mois pour les sorties locales.
- **Restaurants et divertissement** : Souvent regroupés avec les voyages mais sont vraiment des dépenses quotidiennes. Si vous mangez au restaurant 3x/semaine, cela représente 400–600 \$/mois à lui seul.
- **Loisirs** : Golf, pêche, jardinage, artisanat, bénévolat. Certains sont presque gratuits, d'autres (abonnements de golf, équipement) peuvent coûter 200–500 \$/mois.

Conseil de planification : C'est la catégorie avec la **plus grande variation entre les phases**. Utilisez au moins 2–3 phases budgétaires avec des montants décroissants. Ne prévoyez pas dépenser la même chose à 80 ans qu'à 65 ans.

Transport : La catégorie la plus susceptible de diminuer

Le transport est la catégorie la plus susceptible de diminuer considérablement au cours de la retraite.

- **Possession d'une voiture** : Assurance (100–200 \$/mois), essence (100–200 \$), entretien (50–150 \$), dépréciation. Une voiture coûte ~400–700 \$/mois ; deux voitures doublent ce montant.
- **Conduirez-vous encore à 80+ ans ?** Beaucoup de personnes arrêtent de conduire entre 80–85 ans. Si vous vendez la voiture, cela tombe presque à zéro (compensé par les coûts de taxi/covoiturage).
- **Passer de 2 voitures à 1** : Courant au début de la retraite. Économise 400–700 \$/mois immédiatement.
- **Transport en commun** : Beaucoup de villes offrent des rabais pour aînés (50 %+ de réduction). Souvent 50–100 \$/mois.
- **Conduite hivernale** : Si vous êtes un oiseau des neiges, vous pouvez avoir besoin d'une voiture aux deux endroits ou payer des frais d'entreposage.

Conseil de planification : Utilisez des **montants de transport décroissants** dans les phases ultérieures. Prévoyez 2 voitures à 65 ans, 1 voiture à 75 ans, pas de voiture à 85 ans (avec quelques coûts de taxi/covoiturage).

Logement : Prévisible ou incertain ?

Le logement est soit votre dépense la **plus prévisible**, soit la **plus incertaine**, selon votre situation.

- **Remboursement hypothécaire** : Si votre hypothèque se termine avant la retraite, les coûts de logement peuvent diminuer de 1 000–2 000 \$/mois. C'est la plus grande aubaine de retraite pour la plupart des gens.
- **Taxes foncières** : Elles **ne disparaissent jamais** même après le remboursement de l'hypothèque. Prévoyez 200–500 \$/mois selon votre municipalité. Elles ont tendance à augmenter avec l'inflation.
- **Frais de copropriété** : Si vous possédez un condo, les frais augmentent généralement de 2–5 % par an. Les cotisations spéciales peuvent ajouter des milliers de dollars de façon inattendue.
- **Entretien et réparations** : La règle générale est de **1–2 % de la valeur de la maison par année**. Pour une maison de 500K \$, c'est 400–800 \$/mois. La plupart des gens ne prévoient pas ce poste.
- **Réduction de taille** : Beaucoup de retraités vendent la maison familiale pour acheter quelque chose de plus petit/moins cher. Cela peut libérer du capital important, mais les frais de déménagement, l'agent immobilier (15 000–30 000 \$) et les frais d'installation grugent les gains.
- **Résidence assistée / soins de longue durée** : Le grand inconnu. Les résidences assistées privées coûtent 3 000–6 000 \$/mois dans la plupart des provinces. Les centres d'hébergement sont subventionnés mais ont des listes d'attente. C'est la raison n°1 d'avoir un plan financier.

Conseil de planification : Si vous êtes propriétaire, prévoyez l'**entretien continu même après le remboursement de l'hypothèque**. Utilisez des phases distinctes : paiement hypothécaire à 65 ans, sans hypothèque à 70+, réduction de taille/soins à 85+.

Six principes généraux de budgétisation

1. **Utilisez des phases budgétaires** — vos dépenses à 65 ans ne sont pas les mêmes qu'à 85 ans. Le calculateur supporte plusieurs phases ; utilisez-les.
2. **Planifiez les années « actives, modérées, minimales »** — dépenses élevées au début, modérées au milieu, potentiellement élevées à nouveau à la fin (soins de santé/soins).
3. **N'oubliez pas l'inflation** — à 2,5 % d'inflation, les coûts doublent en ~28 ans. Un budget de 3 000 \$/mois devient 6 000 \$/mois quand vous aurez 90 ans. Le calculateur gère cela, mais vous devez saisir les montants en dollars d'aujourd'hui.
4. **Incluez une marge de sécurité** — la plupart des planificateurs financiers recommandent de prévoir dépenser 80–90 % de ce que vous pensez avoir. Les surprises arrivent.
5. **Séparez l'exceptionnel du récurrent** — une rénovation de cuisine n'est pas une dépense mensuelle. Le calculateur gère les coûts mensuels récurrents ; planifiez les dépenses majeures séparément avec la fonction Événements ponctuels.
6. **Révissez annuellement** — vos dépenses réelles de la première année de retraite sont vos meilleures données. Suivez-les et ajustez.

5b. Pensions de l'employeur (DBPP/DCPP)

Si vous avez une pension d'employeur par l'entremise de votre employeur, rassemblez les renseignements suivants à partir de votre relevé de régime de retraite ou de votre service des RH.

Régime de pension à prestations déterminées (DBPP)

Un DBPP garantit un revenu mensuel spécifique à la retraite, généralement basé sur une formule.

Renseignements à réunir :

Champ	Où le trouver
Nom du régime	Votre relevé de pension ou portail RH de l'employeur
Années de service dans le régime	Votre relevé de pension (service total crédité)
Salaire moyen (moyenne de 3 à 5 ans)	Votre relevé de pension ou bulletins de paie
Taux de cumul (p. ex., 1,5 % à 2 %)	Votre livret du régime ou relevé de pension
Âge de début de la pension (le plus tôt sans réduction)	Votre livret du régime (généralement 55 à 65)
Montant de la prestation de transition (le cas échéant)	Votre relevé de pension (versée jusqu'au début du CPP à 65 ans)
Âge de fin de la prestation de transition	Généralement 65 ans (quand le CPP commence)
Taux d'indexation annuel/TCAM	Votre livret du régime (certains régimes indexent sur l'inflation)
Ratio de survivant	Votre livret du régime (généralement 50 % à 66,7 %)

Régimes courants disponibles comme préreglages : Régime de retraite des enseignantes et enseignants de l'Ontario (OTPP), OMERS, HOOPP, Fonction publique fédérale, Postes Canada/SPTP.

Deux modes :

- **Mode formule :** Saisissez vos années de service, salaire moyen et taux de cumul. Le calculateur calcule la pension annuelle.
- **Mode manuel :** Si votre relevé de pension indique déjà le montant annuel, saisissez-le directement.

Régime de pension à cotisations déterminées (DCPP)

Un DCPP accumule les cotisations de vous et de votre employeur dans un compte de placement. À la retraite, le solde est converti en fonds de revenu de retraite immobilisé (LIF).

Renseignements à réunir :

Champ	Où le trouver
Nom du régime	Votre relevé de pension ou portail RH de l'employeur
Solde actuel	Votre relevé de pension le plus récent
Votre taux de cotisation (%)	Votre bulletin de paie ou inscription au régime
Taux de cotisation de l'employeur (%)	Votre livret du régime
Plafond de correspondance de l'employeur	Votre livret du régime (p. ex., correspondance jusqu'à 5 % du salaire)
Rendement annuel estimé (%)	

Le rendement du fonds de placement par défaut de votre régime

Âge de conversion (quand il devient un LIF) Votre livret du régime (généralement 55 à 65)

Ratio de survivant Votre livret du régime

Deux modes :

- **Mode accumulation** : Saisissez le solde, les taux de cotisation et le rendement. Le calculateur fait croître le solde et le convertit en LIF à l'âge de conversion.
- **Mode manuel** : Si vous connaissez le montant annuel prévu de votre pension (à partir d'un relevé de projection), saisissez-le directement.

LIF (Fonds de revenu de retraite immobilisé)

Lorsqu'un DCCP se convertit en LIF à la retraite, vous devez retirer un montant minimum chaque année (similaire aux règles du RRIF). Le minimum est basé sur votre âge et votre province. Certaines provinces (Québec, Saskatchewan) imposent également des limites maximales de retrait.

Taux d'indexation

Saisissez un taux d'indexation annuel (%) si votre pension est ajustée pour l'inflation chaque année. Utilisez 0 % s'il n'y a pas d'indexation. Pour les régimes liés à l'IPC, utilisez le taux d'ajustement typique de votre régime (souvent autour de 2 %).

6. Sources de revenus supplémentaires

Si vous avez des revenus au-delà du CPP, de la OAS et du GIS, saisissez chaque source séparément.

Pour chaque source, vous aurez besoin de :

Champ	Ce qu'il faut saisir	Exemple
Libellé	Un nom pour ce revenu	« Pension OMERS », « Revenus de location »
Montant annuel	Montant annuel avant impôt	24 000 \$
Âge de début	Quand les paiements commencent	65
Âge de fin	Quand les paiements se terminent	95 (ou espérance de vie)
Imposable	S'il s'agit d'un revenu imposable	Oui / Non

Sources de revenus courantes

Pension d'employeur (prestations déterminées) :

- Vérifiez votre relevé de pension pour le montant mensuel ou annuel estimé à la retraite
- La plupart des pensions d'employeur sont imposables
- Certaines ont des prestations de transition qui se terminent à 65 ans quand le CPP commence

Rentes :

- Saisissez le paiement annuel garanti
- Vérifiez si c'est imposable (les rentes enregistrées le sont ; les non enregistrées dépendent de la structure)

Revenus de location :

- Saisissez le revenu net de location (loyer moins les dépenses comme taxes foncières, assurance, entretien)
- Les revenus de location sont imposables

Travail à temps partiel :

- Estimez vos gains annuels prévus
- Saisissez les âges de début et de fin auxquels vous prévoyez travailler
- Il s'agit d'un revenu imposable

Héritage ou montant forfaitaire :

- Utilisez la fonctionnalité « Injections personnalisées » (voir la section 8) pour les montants ponctuels
- Ne saisissez pas comme revenu continu

7. Événements ponctuels

Le calculateur prend en charge deux types d'événements ponctuels :

Injections personnalisées (Argre en)

Dépôts forfaitaires dans un compte spécifique à un âge précis.

Exemples :

- Héritage reçu à 70 ans
- Vente d'une deuxième propriété à 72 ans
- Paiement d'assurance-vie
- Transfert de la maturation du RRSP à 71 ans

Pour chacun, saisissez :

- Libellé (description)
- Montant
- Compte de dépôt (TFSA, RRSP, Non enregistré, etc.)
- Âge auquel il se produit

Dépenses personnalisées (Argent sortant)

Coûts ponctuels à un âge précis.

Exemples :

- Mariage d'un enfant à 68 ans
- Rénovation majeure de la maison à 70 ans
- Achat de véhicule à 73 ans
- Don ou prêt important à un membre de la famille

Pour chacun, saisissez :

- Libellé (description)
- Montant
- Âge auquel il se produit

8. Hypothèque et statut de logement

Sélectionnez votre situation de logement :

Option	Quand la choisir
Aucun	Aucun coût de logement (vit en famille, etc.)
Payé	Vous êtes propriétaire de votre maison sans hypothèque
En cours	Vous payez actuellement une hypothèque qui se poursuivra à la retraite
Réduction	Prévoyez vendre et acheter une maison moins coûteuse
Avec hypothèque	Propriétaire avec une hypothèque active

Si « En cours » ou « Avec hypothèque » : Saisissez votre paiement hypothécaire mensuel et l'âge auquel il sera remboursé.

Si « Réduction » : Estimez vos nouveaux coûts de logement prévus pour chaque phase budgétaire.

9. Paramètres avancés (Aperçu succinct)

Ces paramètres ont des valeurs par défaut raisonnables, mais vous pouvez les ajuster :

Paramètre	Défaut	Ce qu'il contrôle
Stratégie de retrait	RRSP en priorité	Quels comptes retirer en premier
Ordre de priorité des retraits	Personnalisable	Ordre de puisement des comptes
Taux d'inflation	2 %	Augmentation annuelle du coût de la vie
Indexation des tranches d'imposition	Activée	Les tranches d'imposition augmentent avec l'inflation
Fractionnement de pension	Disponible	Fractionner le revenu de pension avec le conjoint pour réduire les impôts
Marge de sécurité	Intégrée	

Comment fonctionne la séquence de retrait

Chaque année de la simulation, le calculateur constitue le revenu dans cet ordre précis :

1. **RPC** — pension gouvernementale obligatoire, imposable ; l'utilisateur contrôle l'âge de début (60-70)
2. **SV** — prestation gouvernementale obligatoire, imposable ; l'utilisateur contrôle l'âge de début (65-70)
3. **SRG** — automatique pour faible revenu, non imposable
4. **PDPP** — pension d'employeur à prestations déterminées, imposable ; âge de début fixé par le régime
5. **CDPP/FRV** — pension d'employeur à cotisations déterminées, imposable ; retraits minimums FRV automatiques
6. **Autres revenus de pension/rente** — sources de revenu personnalisées que vous avez définies
7. **Comptes de portefeuille** — Intérêts non enregistrés, FERR, REER, Principal non enregistré, CELI, CELIAP ; puisés dans l'ordre défini par l'utilisateur, **seulement si le revenu obligatoire ne couvre pas le budget**

Les sources 1 à 6 s'ajoutent toujours au revenu, peu importe le budget. Si le revenu obligatoire dépasse le budget, aucun retrait de portefeuille n'est nécessaire. Vous ne contrôlez que l'ordre de priorité des 6 sources de portefeuille (niveau 7).

La plupart des utilisateurs peuvent laisser ces paramètres à leurs valeurs par défaut. Ajustez-les si vous avez des préférences spécifiques pour l'ordre de retrait ou si vous voulez tester différents scénarios d'inflation.

10. Référence rapide : Où trouver vos chiffres

Donnée	Source
Estimation du CPP	Mon dossier Service Canada
Années de résidence pour la OAS	Vos propres dossiers — comptez les années vécues au Canada après 18 ans
Soldes TFSA/RRSP	Relevés bancaires ou de placement
Droits de cotisation TFSA/RRSP	Mon dossier ARC → sections « TFSA » et « RRSP »
Solde et taux hypothécaires	Votre relevé hypothécaire
Taxes foncières	Compte de taxes foncières municipal
Assurance habitation	Documents de police d'assurance
Coûts de véhicule	Relevé d'assurance, reçus de réparation
Coûts de santé	Relevés de prestations, reçus de pharmacie
Régime de médicaments provincial	Recherchez « [votre province] régime de médicaments pour aînés »

Note sur les montants en dollars : Les chiffres suivants sont basés sur les valeurs gouvernementales de 2026 et sont ajustés périodiquement. Vérifiez toujours les montants actuels sur canada.ca.

- Maximum CPP : 1 507,65 \$/mois
- Maximum OAS : 743,05 \$/mois
- Maximum GIS : 1 109,85 \$/mois (seul) ou 668,08 \$/mois (couple)
- Seuil de recouvrement de la OAS : 152 062 \$ (moins de 75 ans) / 157 923 \$ (75 ans et plus)

Sources et références

Le Calculateur de retraite canadien produit des estimations basées sur la législation, les règlements et les données gouvernementales publiées. Les valeurs utilisées dans le calculateur proviennent directement des références officielles suivantes et sont mises à jour au fur et à mesure que de nouveaux chiffres sont publiés. Cette section vous permet de vérifier les données derrière vos résultats.

Législation et réglementation fédérales

- **Loi de l'impôt sur le revenu** (L.R.C., 1985, ch. 1 (5e suppl.)). Gouvernement du Canada. Définit les tranches d'imposition fédérales, les montants personnels, les crédits pour revenu de pension et les règles relatives aux REER/FERR.

<https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/acts/I-3.3/>

- **Loi sur le Régime de pensions du Canada** (L.R.C., 1985, ch. C-8). Gouvernement du Canada. Régit les taux de cotisation au CPP, les calculs des prestations et les ajustements pour retraite anticipée ou retardée.

<https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/acts/C-8/>

- **Loi sur la sécurité de la vieillesse** (L.R.C., 1985, ch. O-9). Gouvernement du Canada. Établit l'admissibilité à la OAS (basée sur la résidence), les montants des prestations et le mécanisme d'impôt de récupération.

<https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/acts/O-9/>

- **Règlement de l'impôt sur le revenu, Annexe VII** — Facteurs de retrait minimal du FERR. Gouvernement du Canada.

https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/regulations/C.R.C.,_c._945/page-79.html

Données fédérales sur l'impôt et les prestations

- Agence du revenu du Canada. Taux d'impôt sur le revenu des particuliers canadiens — années en cours et précédentes. Fournit les tranches d'imposition fédérales (15 %, 20,5 %, 26 %, 29 %, 33 %) et les seuils des tranches.

<https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/tax/individuals/frequently-asked-questions-individuals/canadian-income-tax-rates-individuals-current-previous-years.html>

- Agence du revenu du Canada. Ligne 30000 — Montant personnel de base. Fournit le montant personnel de base (16 129 \$), le crédit pour âge (8 839 \$) et le montant pour revenu de pension (2 000 \$).

<https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/tax/individuals/topics/about-your-tax-return/tax-return/completing-a-tax-return/deductions-credits-expenses/line-30000-35000-credit.html>

- Emploi et Développement social Canada. Régime de pensions du Canada. Fournit la prestation mensuelle maximale du CPP à 65 ans (1 507,65 \$ pour 2026), la réduction pour retraite anticipée (0,6 %/mois) et l'augmentation pour retraite retardée (0,7 %/mois).

<https://www.canada.ca/en/services/benefits/publicpensions/cpp.html>

- Emploi et Développement social Canada. Pension de la sécurité de la vieillesse. Fournit le montant mensuel maximal de la OAS (743,05 \$ à 65 ans, 817,36 \$ à 75 ans et plus pour avril-juin 2026) et les règles d'admissibilité (10 ans de résidence minimum).

<https://www.canada.ca/en/services/benefits/publicpensions/cpp/old-age-security.html>

- Agence du revenu du Canada. Impôt de récupération de la sécurité de la vieillesse. Fournit les seuils de recouvrement de la OAS (152 062 \$ moins de 75 ans ; 157 923 \$ 75 ans et plus) et le taux de récupération de 15 %.

<https://www.canada.ca/en/services/benefits/publicpensions/cpp/old-age-security/recovery-tax.html>

- Emploi et Développement social Canada. Supplément de revenu garanti. Fournit les montants maximaux du GIS (1 109,85 \$/mois pour une personne seule, 668,08 \$/mois par conjoint si les deux reçoivent la OAS) et le taux de réduction de 50 %.

<https://www.canada.ca/en/services/benefits/publicpensions/cpp/old-age-security/guaranteed-income-supplement.html>

- Agence du revenu du Canada. Compte d'épargne libre d'impôt (TFSA) — Cotisations. Fournit les limites de cotisation annuelles au TFSA de 2009 à aujourd'hui (2024-2026 : 7 000 \$/an).

<https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/tax/individuals/topics/tax-free-savings-account/contributions.html>

- Agence du revenu du Canada. Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR). Fournit les facteurs de retrait minimal du FERR par âge (p. ex., 5,28 % à 71 ans, augmentant annuellement).

<https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/tax/businesses/topics/registered-retirement-income-fund-rrif.html>

Données fiscales provinciales

Chaque province et territoire établit ses propres tranches d'imposition, montants personnels de base, crédits pour âge, crédits de pension, taux de taxe de vente et programmes de prestations pour aînés. Le calculateur puise dans ces sources officielles :

- Ontario : <https://www.ontario.ca/page/income-tax>
- Colombie-Britannique : <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/taxes/income-taxes/personal>

- Alberta : <https://www.alberta.ca/personal-income-tax.aspx>
- Québec : <https://www.revenuquebec.ca/en/citizens/income-tax-return/income-tax-rates/>
- Saskatchewan : <https://www.saskatchewan.ca/residents/taxes-taxation-and-rebates>
- Manitoba : <https://www.gov.mb.ca/finance/taxes/index.html>
- Nouvelle-Écosse : <https://novascotia.ca/finance/enhome/taxation/personalincometax/default.asp>
- Nouveau-Brunswick : https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/departments/finance/taxes/personal_income_tax.html
- Terre-Neuve-et-Labrador : <https://www.gov.nl.ca/fin/taxes-programs/personal-income-tax/>
- Île-du-Prince-Édouard : <https://www.princeedwardisland.ca/en/taxes-and-rebates>
- Yukon : <https://yukon.ca/en/taxes-personal-income-tax>
- Territoires du Nord-Ouest : <https://www.gov.nt.ca/finance/personal-income-tax>
- Nunavut : <https://www.gov.nu.ca/finance/services/personal-income-tax>

Récupération des données personnelles

- **Mon dossier Service Canada (MDSC)** : <https://www.canada.ca/en/employment-social-development/services/my-account.html> — Accédez à votre Relevé des cotisations au CPP pour votre prestation mensuelle estimée personnalisée.
- **Mon dossier ARC** : <https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/e-services/e-services-individuals/account-individuals.html> — Consultez vos droits de cotisation au TFSA et au RRSP, vos déclarations de revenus et votre avis de cotisation.

Actualité des données

Tous les chiffres financiers dans le calculateur sont à jour en date du 30 avril 2026 et sont identifiés avec la version de données **2026.1**. L'inventaire complet de chaque point de données, sa source, sa date de vérification et les modules de code qui l'utilisent est maintenu dans le fichier interne `DATA_INVENTORY.md` du projet. Les montants des prestations gouvernementales (OAS, GIS) sont mis à jour trimestriellement par Service Canada ; les tranches d'imposition et les crédits sont mis à jour annuellement par l'ARC. Les maximums du CPP sont mis à jour annuellement en janvier.